Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont en Vexin
Commune de Montagny en Vexin

EXTRAIT DU REGISTRE D

DU CONSEIL M

Envoyé en préfecture le 06/12/2024
Reçu en préfecture le 06/12/2024
Publié le
ID : 060-216004085-20241203-DEL20240312004-DE

SEANCE DU 3 Décembre 2024 – DEL 2024-03-12-004

DATE DE CONVOCATION
15/11/2024

DATE D'AFFICHAGE

15/11/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :13
Présents 12
Votants :13
Absents : 1
Exclus :

Objet :
Demande de subvention
Travaux de sécurité routière

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le - 6 DEC. 2024

et publication ou notification
du
- 6 DEC. 2024

Le Maire,

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN (Oise)

Loïc TAILLEBREST

L'an deux mil vingt-quatre, le 3 décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLEBREST, Maire

Etaient présents : TAILLEBREST Loïc, CATTET Jean-Luc, GUERINEAU Christophe, EPAGNEUL Gaëtan, DEVILLER Franck, VERLEY Clémence, GESSAT Cécile, PASCOT Aurélie, DEVOUASSOUD Eric BEAUSSART Gérard, GESLAND Sophie, MICHEL Marie-Christine,
Absents excusés : Didier DOULUT pouvoir à Cécile GESSAT
Formant la majorité des membres en exercice.

Mr Jean-Luc CATTET a été désigné secrétaire.

M. le Maire rappelle à son Conseil Municipal la nécessité de réaliser le projet suivant , dans le cadre des travaux en vue d'améliorer la sécurité routière :
Travaux d'aménagement d'une chicane asymétrique en entrée d'agglomération et création d'un arrêt de bus scolaire sécurisé
M. le Maire explique à son Conseil Municipal, qu'il est nécessaire, afin de réaliser cette opération, de solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Oise au titre de l'Aide aux Communes et à la Dotation d'équipement des territoires ruraux, pour un montant total estimé à 145 100 € HT soit 174 120 € TTC.
Monsieur le Maire propose, ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- De l'autoriser à signer (lui ou son représentant) toutes les pièces relatives à cette affaire lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- D'approuver la contexture du projet ainsi que le plan de financement,
- De l'autoriser à établir toute demande de subvention auprès des partenaires financiers,
- De solliciter à cet effet une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise au titre de l'aide aux communes,
- De solliciter à cet effet une subvention auprès de la Dotation d'équipement des territoires ruraux,
- De prendre l'engagement de réaliser l'étude ou les travaux si les subventions sollicitées sont accordées,
- De prendre l'engagement d'assurer à ses frais la conservation en bon état des ouvrages et pour ce faire, d'inscrire chaque année les ressources nécessaires au budget.

Un vote a lieu
Contre 0 Abstention 0 Pour 13
La délibération est adoptée.

Pour extrait conforme
Le Secrétaire de Séance
Jean-Luc CATTET

Le Maire
Loïc TAILLEBREST

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN (Oise)

ADTO SA

Au service Des Territoires de l'Oise

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Travaux d'aménagement d'une chicane asymétrique en entrée d'agglomération – Création d'un arrêt de bus scolaire sécurisé

Commune de MONTAGNY EN VEXIN

3 Place de la mairie

60 240 - MONTAGNY EN VEXIN

Numéro d'opération : 63 191

Sommaire du dossier

1. Délibération du Conseil Municipal 3
2. Attestation de non commencement de l'opération 4
3. Attestation de propriété ou de libre disposition de terrains ou d'immeubles 5
4. Notice explicative 6
   4.1. Situation et présentation de la commune 6
   4.2. Contexte et objectifs 7
5. Servitudes d'Utilité Publique 8
6. Devis estimatif 9
7. Plan de financement 11
8. Échéancier de réalisation 12

2. Attestation de non commencement de l'opération

Je soussigné, TAILLEBREST Loïc, maire de la commune de MONTAGNY EN VEXIN, atteste que l'opération décrite ci-après, faisant l'objet d'une demande de subvention au titre de l'aide aux communes auprès du Conseil Départemental de l'année 20245 ainsi qu'a à la Dotation d'équipement des territoires ruraux 20245 n'a pas connu de début d'exécution et m'engage à ne pas commencer l'opération avant que le dossier :

- Ne soit reconnu complet par les services instructeurs

Ou

- À défaut, ne soit réputé complet au terme d'un délai de trois mois à compter de la date de réception du dossier par les services du Conseil Départemental de l'Oise ou de la DETR. En cas de pièces manquantes, le décompte de ce délai sera interrompu jusqu'à la production des pièces.

Objet de l'opération : Travaux d'aménagement d'une chicane asymétrique en entrée d'agglomération – Création d'un arrêt de bus scolaire sécurisé

Coût HT de l'opération : 145100.00 € HT

Dans le cas où l'opération débuterait avant que le dossier de demande de subvention ne soit reconnu ou réputé complet, je m'engage à en informer le service instructeur du Conseil Départemental de l'Oise afin qu'il prenne acte que, de ce fait, je renonce à la subvention sollicitée conformément à l'article R 2334-24 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à MONTAGNY EN VEXIN, le

Le Maire,

(Signature + cachet)

3. Attestation de propriété ou de libre disposition de terrains ou d'immeubles

Je soussigné TAILLEBREST Loïc, Maire de la commune de MONTAGNY EN VEXIN, atteste que la collectivité que je représente :

- A la libre disposition des terrains ou immeubles concernés
- Aura la libre disposition des terrains ou immeubles concernés avant le commencement de l'opération

TAILLEBREST Loïc,

Fait à MONTAGNY EN VEXIN,

Le ,

(Signature + cachet)

4. Notice explicative

4.1. Situation et présentation de la commune

La commune de MONTAGNY EN VEXIN est située dans le département de l'Oise, dans l'arrondissement de CHAUMONT EN VEXIN. La commune est mitoyenne avec le Département du Val d'Oise et, est traversée par une route départementale (RD 983). La commune compte, selon le dernier recensement réalisé en 2024, 680 habitants.

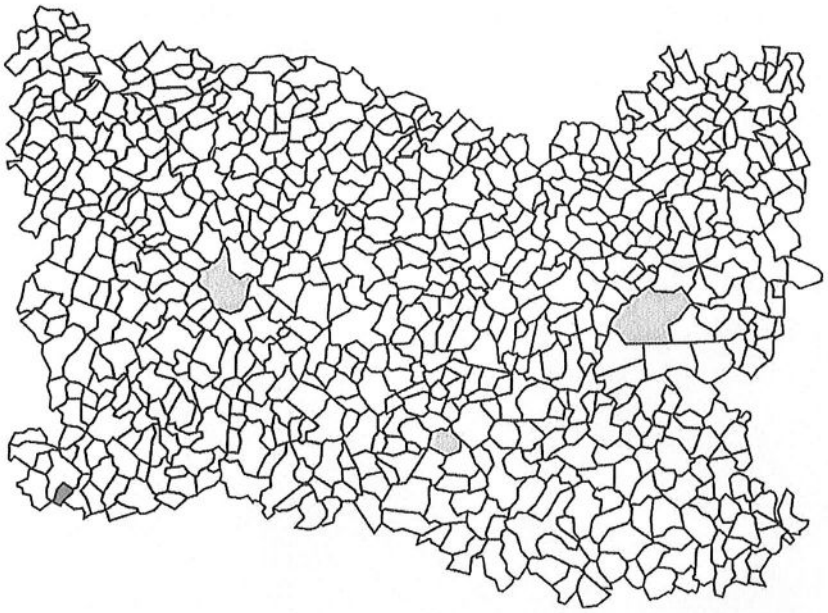

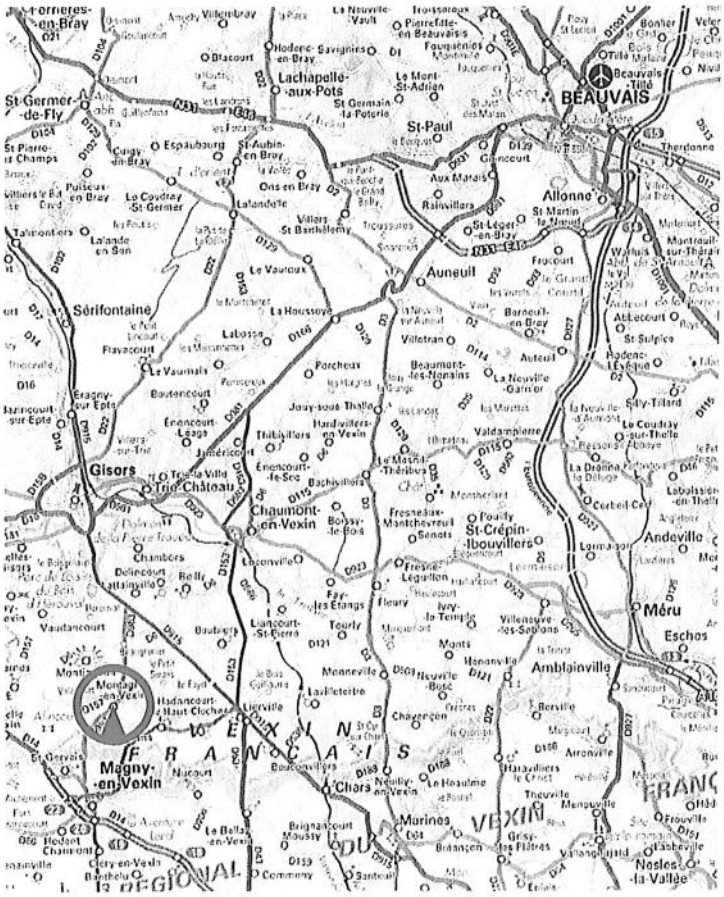



4.2. Contexte et objectifs

La commune de MONTAGNY EN VEXIN souhaite réaliser un aménagement sécuritaire à l'entrée de sa commune. Une chicane permettrait de faire ralentir les automobilistes, aménager un arrêt de bus avec un cheminement PMR sécurisé. Les emprises parcellaires ont été préalablement acquises par la commune.

Le projet a été accepté par le Département est composé des caractéristiques suivantes :

L'ilot de la chicane sera avec des bordures I2 et un remplissage en béton désactivé. La largeur de l'îlot sera au maximum de 6.03m. les voies auront une largeur minimum de 3.50m. la chaussée sera bordée en bordure béton T2 et un caniveau béton CS2. Des plots solaires led seront mis en place en axe de chaussée et sur les bordures I2 dans le sens entrant et des plots en verre seront mis en place en axe de chaussée et sur les bordures I2 dans le sens sortant. La signalisation horizontale et verticale réglementaire sera mise en place.

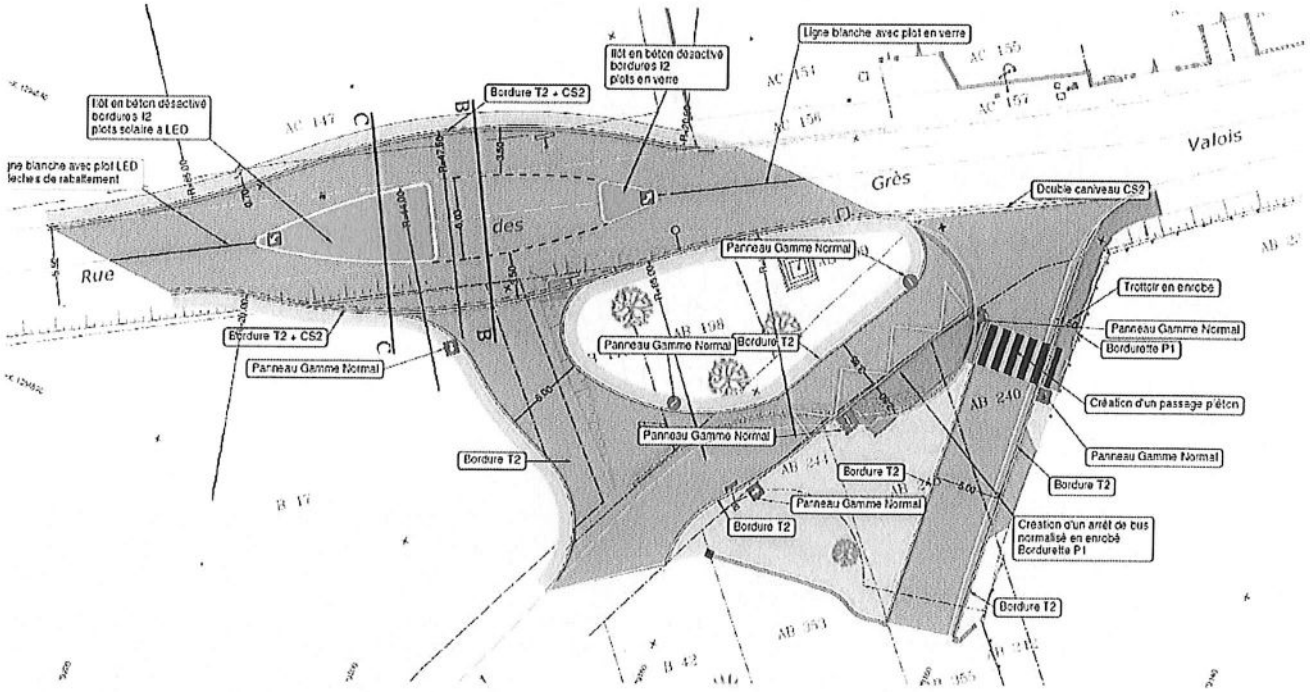

Ci-après des photos de l'emprise des travaux :



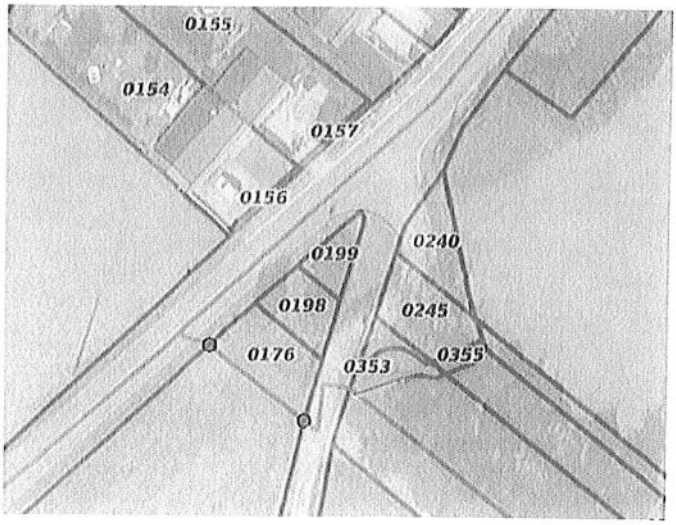

Les objectifs généraux s'articules autour de plusieurs thèmes :

- Ralentir les automobilistes en entrée d'agglomération
- Créer un arrêt bus normalisé

5. Servitudes d'Utilité Publique

L'emprise du projet ne s'inscrit dans aucune servitude d'utilité publique.

6. Devis estimatif

Commune de Montagny en Vexin

Tranche optionnelle 4 : Aménagement d'une chicane asymétrique en entrée d'agglomération

ESTIMATION

Montant HT	Montant TTC
145 100,00 €	174 120,00 €

INTITULE	DESCRIPTION	QUANTITE	U.	P.U.	TOTAL
1	**Études**				**8 000,00 €**
1.0.1	maitrise d'oeuve (Artemis)	1	Ft.	4 000,00 €	4 000,00 €
1.0.2	SPS	1	Ft.	1 000,00 €	1 000,00 €
1.0.3	assistance à maitrise d'ouvrage (ADTO-SAO)	1	Ft.	3 000,00 €	3 000,00 €
2	**Travaux**				**137 100,00 €**
2.1	**Travaux préparatoires**				**6 210,00 €**
2.1.1	installation et repliement de chantier	1	Ft.	700,00 €	700,00 €
2.1.2	implantation du chantier	1	Ft.	700,00 €	700,00 €
2.1.3	signalisation du chantier y compris déviation	1	Ft.	750,00 €	750,00 €
2.1.4	dossier d'exécution avec DICT	1	Ft.	50,00 €	50,00 €
2.1.5	réalisation d'un état des lieux par huissier	1	Ft.	600,00 €	600,00 €
2.1.6	géolocalisation des réseaux	1	Ft.	410,00 €	410,00 €
2.1.7	découpe d'enrobés ou de béton à la disqueuse	150	ml	3,00 €	450,00 €
2.1.8	démolition de muret et de bordures (environ 50ml)	1	Ft.	550,00 €	550,00 €
2.1.9	dépose et repose de différents ouvrages sur l'emprise du projet	8	u	65,00 €	520,00 €
2.1.10	Démolition de chaussée empierrée	100	m²	10,00 €	1 000,00 €
2.1.11	Plus-Value évacuation matériaux en décharge classe 1 (HAP)	8	t	60,00 €	480,00 €
2.2	**Elargissement et création de voiries**				**70 860,00 €**
2.2.1	décroutage enrobé	150,00	m²	4,00 €	600,00 €
2.2.2	Plus-Value évacuation matériaux en décharge classe 1 (HAP)	15,00	t	60,00 €	900,00 €
2.2.3	terrassement pour encaissement de la voirie y compris évacuation	280,00	m3	40,00 €	11 200,00 €
2.2.4	nivellement et compactage du fond de forme	560,00	m²	3,00 €	1 680,00 €
2.2.5	fourniture et pose d'une nappe anticontaminante genre "bidim" à 280 g/m3	560,00	m²	3,00 €	1 680,00 €
2.2.6	Fourniture , transport et mise en œuvre de tout-venant 0/100 sur 35 cm d'épaisseur	560,00	m²	15,00 €	8 400,00 €
2.2.7	imprégnation de l'émulsion de bitume et gravillon 3/8 silex	600,00	m²	3,00 €	1 800,00 €
2.2.8	fourniture, transport et mise en œuvre de grave bitume 0/14 classe 3 sur 12cm d'épaisseur après compactage	600,00	m²	33,00 €	19 800,00 €
2.2.9	réalisation d'une couche d'accrochage à l'émulsion de bitume y compris sablage	560,00	m²	3,00 €	1 680,00 €
2.2.10	fourniture, transport et mise en œuvre au finisher d'enrobés 0/10 quatzites pour reprofilage de la voirie avant tapis définitf	390,00	m²	5,00 €	1 950,00 €
2.2.11	fourniture, transport et mise en œuvre au finisher d'enrobés 0/10 quatzites dosés à 150 kg/m² (6cm d'épaisseur après compactage)	950,00	m²	22,00 €	20 900,00 €
2.2.12	Réalisation d'un joint de chaussée à l'émulsion de bitume y compris sablage	30,00	ml	9,00 €	270,00 €
2.3	**borduration voirie**				**18 990,00 €**
2.3.1	fourniture et pose de caniveaux béton type CS2 classe U y compris terrassement	250,00	ml	30,00 €	7 500,00 €
2.3.2	fourniture et pose de caniveaux béton type T2 classe U y compris terrassement	270,00	ml	32,00 €	8 640,00 €
2.3.3	mise en sécurité entre caniveau et voirie	270,00	ml	5,00 €	1 350,00 €
2.3.4	fourniture et pose de bordures de quai de bus à 18cm de vue y compris terrassement	15,00	ml	100,00 €	1 500,00 €
2.4	**trottoir quai bus**				**13 120,00 €**
2.4.1	terrassement pour encaissement de trottoir y compris évacuation	50,00	m3	40,00 €	2 000,00 €
2.4.2	nivellement et compactage du fond de forme	50,00	m²	3,00 €	150,00 €
2.4.3	fourniture et pose d'une nappe anticontaminante genre "bidim" à 280 g/m²	50,00	m²	3,00 €	150,00 €
2.4.4	fourniture, transport et mise en œuvre de tout-venant 0/100 sur 35cm d'épaisseur	50,00	m²	15,00 €	750,00 €
2.4.5	fourniture, transport et mise en œuvre de tout-venant 0/40 sur 5cm d'épaisseur	50,00	m²	10,00 €	500,00 €
2.4.6	imprégnation à l'émulsio n de bitume et gravillon 3/8 silex	50,00	m²	3,00 €	150,00 €
2.4.7	fourniture, transport et mise en œuvre de BB0/6 quartz noirs dosés à 120 kg/m²	50,00	m²	25,00 €	1 250,00 €
2.4.8	fourniture et mise en œuvre d'une dalle béton pour abri-bus	8,40	m²	50,00 €	420,00 €
2.4.9	Fourniture et pose d'un abris bus 4*2 m	1,00	u	7 000,00 €	7 000,00 €
2.4.10	fourniture et pose de bordurettes béton type P1 y compris terrassement	30,00	ml	25,00 €	750,00 €

2,5	assainissement pluvial				3 150,00 €
2.5.1	construction de bouche avaloir type AVT y compris la fonte	1,00	u	450,00 €	450,00 €
2.5.2	ouverture et fermeture de tranchée pour pose de tuyau de 300mm de diamètre	10,00	ml	100,00 €	1 000,00 €
2.5.3	fourniture et pose de tuyau PVC diamètre 315 mm	10,00	ml	40,00 €	400,00 €
2.5.4	fourniture, transport et mise en œuvre de sablon de protection y compris compactage	5,00	m3	20,00 €	100,00 €
2.5.5	réalisation d'une forme de noue de 3,00m de largeur de 0,50m de profondeur	30,00	ml	40,00 €	1 200,00 €

2,6	îlot				7 375,00 €
2.6.1	découpe d'erobés ou de béton à la disqueuse	45,00	ml	3,00 €	135,00 €
2.6.2	décroutage enrobé	80,00	m²	4,00 €	320,00 €
2.6.3	plus-value évacuation matériaux en décharge classe 1 (HAP)	7,00	t	60,00 €	420,00 €
2.6.4	terrassement en déblais pour mise à niveau du fond de forme	10,00	m3	30,00 €	300,00 €
2.6.5	fourniture et pose de bordures d'îlôts type I2	50,00	ml	63,00 €	3 150,00 €
2.6.6	réalisation d'un dallage en béton désactivé de 20cm d'épaisseur y compris coffrages, treillis soudé et joints de dilatation	70,00	m²	40,00 €	2 800,00 €
2.6.7	mise en sécurité entre bordure et voirie	50,00	ml	5,00 €	250,00 €

2,7	signalisation				13 115,00 €
2.7.1	fourniture et mise en place de plots solaires à led dynalique à enterrer dans le sol	20,00	u	370,00 €	7 400,00 €
2.7.2	fourniture et mise en place de plots lumineux diam 102 à enterrer dans le sol	20,00	u	35,00 €	700,00 €
2.7.3	marquage de zébra pour matérialisation d'ilot à la résine thermoplastique	1,00	Ft	400,00 €	400,00 €
2.7.4	marquage bande séparative de voies de 18cm de large en résine thermoplastique	60,00	ml	5,00 €	300,00 €
2.7.5	fourniture et pose d'une présignalisation A3b " Rétrécissement de chaussée par la gauche"	2,00	u	280,00 €	560,00 €
2.7.6	fourniture et pose de balise J5(x2)	2,00	u	530,00 €	1 060,00 €
2.7.7	fourniture et pose de panneau aluminium film rétroréfléchissant classe 2 DG modèle A14 ("danger particulier") en 700mm	2,00	u	250,00 €	500,00 €
2.7.8	création d'un arrêt de bus longueur 15ml et largeur 2,50ml de couleur jaune	1,00	Ft	150,00 €	150,00 €
2.7.9	fourniture et pose de dalles podotactiles blanches en résine méthacrylate collées	5,00	m²	130,00 €	650,00 €
2.7.10	fourniture et pose d'un panneau "arrêt de bus" C6 en 500 classe 2 sur tube diam 60 l 3,5ml	1,00	u	230,00 €	230,00 €
2.7.11	marquage au sol de passage piéton en résine thermoplastique	9,00	m²	25,00 €	225,00 €
2.7.12	fourniture et pose de panneau aluminium film rétroréfléchissant classe 2 modèle B1 "SENS INTERDIT" en 650 mm y compris support diamètre 60mm en acier galvanisé longueur 3,5ml et brides de fixation	2,00	u	240,00 €	480,00 €
2.7.13	fourniture et pose de panneau aluminium film rétroréfléchissant classe 2 modèle C12 "SENS INTERDIT" en 500 mm y compris support diamètre 60mm en acier galvanisé longueur 3,5ml et brides de fixation	2,00	u	230,00 €	460,00 €

2,8	accotement				3 200,00 €
2.8.1	chargement, transport et mise en œuvre soignée de terre végétale	400,00	m²	3,00 €	1 200,00 €
2.8.2	préparation, nivellement et modelage des terres	400,00	m²	3,00 €	1 200,00 €
2.8.3	engazonnement à raison de 3,5 kg/are y compris apport d'engrais et roulage	400,00	m²	2,00 €	800,00 €
2,9	mise à niveau				380,00 €
2.9.1	mise à niveau de bouche à clé	3,00	u	60,00 €	180,00 €
2.9.2	mise à niveau divers	2,00	u	100,00 €	200,00 €
2,1	travaux divers				700,00 €
2.10.1	Confection d'un plan de récolement	1,00	Ft	700,00 €	700,00 €

7. Plan de financement

Commune de MONTAGNY EN VEXIN

Nature de l'opération : Travaux d'aménagement d'une chicane asymétrique en entrée d'agglomération – Création d'un arrêt de bus scolaire sécurisé

Montant de l'opération (HT) : 145100.00 €

FINANCEMENT			
Conseil Départemental *	Taux communal	59 491,00 €	41%
	Bonification route départementale	14 510,00 €	10%
Etat (DETR) **	Taux	42 079,00 €	29%
Commune	Reste à charge	29 020,00 €	20%
Total		**145 100,00 €**	**100%**

** Le calcul de l'aide du Conseil Départemental a été élaboré selon le guide des aides aux communes 2024 dans le chapitre « Voirie et réseaux divers », dans la dépense éligible « Création, réhabilitation, aménagement de voiries départementales et communales (rues, places, abords d'édifices ou de services publics, trottoirs, ouvrages d'art, murs de soutènement, parcs et emplacements de stationnement, espaces d'accompagnement de la voirie, bornes de stationnement minute, aires de campings cars ...».*

Le taux communal est bonifié de 10%, car le projet se situe sur une route du réseau routier départemental.

*** Le calcul de la D.E.T.R. a été élaboré selon « Le règlement de la DETR 2024 », dans les dépenses de priorité 2 « Voirie et travaux divers », selon la dépense « Aménagement de la voirie et des réseaux en vue notamment de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux équipements publics », à un taux de 45%, plafonné à 180 000€ HT.*

8. Échéancier de réalisation

Date prévisible de commencement de l'opération : 1er semestre 2025

Durée : 1 mois

Échelonnement de la dépense : Acomptes successifs selon la progression des travaux

TAILLEBREST Loïc, Maire

(Signature + cachet)

S²LO

Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique

ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL20240312004**
Objet :	**Demande de subvention travaux sécurité routière**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-03 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	060-216004085-20241203-DEL20240312004-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-216004085-20241203-DEL20240312004-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DEL20240312004.pdf Nom métier : 99_DE-060-216004085-20241203-DEL20240312004-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	799 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : RAPPORT PRESENTATION.pdf Nom métier : 21_RP-060-216004085-20241203-DEL20240312004-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	3.9 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 décembre 2024 à 09h06min10s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 décembre 2024 à 09h06min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 décembre 2024 à 09h06min25s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 décembre 2024 à 09h12min02s	Reçu par le MI le 2024-12-06